

Grand Paris

Le projet final pour les abords de la tour Eiffel

De polémiques en controverses, le projet de réaménagement des abords de la tour Eiffel semble avoir enfin trouvé sa forme définitive. Le JDD dévoile les derniers arbitrages de l'exécutif parisien. En décembre 2017, la maire Anne Hidalgo annonçait dans nos colonnes le lancement d'un concours international d'architecture visant à mieux accueillir les 20 millions de visiteurs annuels (7 millions dans la tour) et à imaginer un parc urbain de 54 hectares, le plus grand de la capitale, allant de la place du Trocadéro jusqu'à l'École militaire.

L'équipe lauréate, menée par l'architecte-paysagiste américaine Kathryn Gustafson, a été désignée en mai 2019. Depuis, son projet ONE est pris dans une tempête. Malgré trois concertations et un vote favorable au Conseil de Paris, la contestation n'a jamais cessé. Les trois maires LR des arrondissements concernés – 7^e, 16^e et 15^e – s'y opposent farouchement. De même que plusieurs associations de riverains et de défense de l'environnement. Dans le même temps, le budget est passé de 50 à 72, puis 107 millions d'euros. La dernière bronca liée à l'abattage d'arbres – la mairie y a renoncé – a achevé d'essorer le projet. À tel point que certains ont pu le croire moribond. Il n'en est rien.

« La philosophie d'ensemble reste la même, confie Emmanuel Grégoire, le premier adjoint chargé de l'urbanisme. Nous allons mettre en œuvre 95 % du projet ONE, c'est-à-dire une continuité paysagère du Trocadéro au Champ-de-Mars, fidèle au dessin d'origine, respectueuse du patrimoine, avec moins de voitures et plus de nature. » Cependant, face au tollé, l'élu socialiste fait quelques concessions. « Nous ne cédon pas à la pression, nous souhaitons juste que notre projet ne soit pas parasité par des polémiques annexes. Disons que nous corrigeons les points irritants. » Conséquence : le budget sera revu

EXCLUSIF La Ville de Paris renonce à construire sous l'édifice mais entend mettre en œuvre « 95 % du projet ONE »

URBANISME Le premier adjoint, Emmanuel Grégoire, détaille ses intentions. Les opposants ne semblent pas prêts à désarmer

légèrement à la baisse, d'« environ 7 millions d'euros », soit un coût de l'opération à 100 millions d'euros.

Côté rive droite, le projet est inchangé, toujours prévu pour les Jeux de 2024. La place du Trocadéro et le parvis des droits de l'homme passeront de 2 500 à 4 500 mètres carrés de surfaces végétalisées. Le rond-point doit être supprimé au profit d'un aménagement en « fer à cheval », afin de piétonniser partiellement l'esplanade (quatre voies de circulation et des pistes cyclables). En contrebas du palais de Chaillot, les allées de Varsovie, de part et d'autre de la fontaine, seront reprises, les gradins et terrasses habillés de pelouses (3 000 mètres carrés supplémentaires). Les recours déposés ne sont « pas suspensifs », précise le premier adjoint.

« Ce projet fineste est dangereux, proteste le maire du 16^e, Francis Szpiner. S'il se produit un attentat ou une catastrophe, les secours ne pourront plus accéder au Trocadéro. Tout l'arrondissement sera asphyxié. Le préfet Didier Lallemand s'y était opposé, je vois mal son successeur [Laurent Nuñez] revenir sur cette décision. » Emmanuel Grégoire rétorque qu'il ne transigera pas face à « ceux qui sont hostiles à la réduction de la place de la voiture ». Il assure que « la préfecture de police a donné toutes les autorisations, de même que la commission des sites, les architectes des bâtiments de France, le ministère de la Culture... » Et d'ajouter : « Les intentions de la Première ministre sur ce dossier nous semblent bonnes. »

Le pont d'Iéna, lui, fera l'objet d'un « aménagement paysager temporaire » pour 2024 – puis d'une refonte plus importante post-JO. Il sera interdit à la circulation générale, hors bus, taxis et vélos, et doté de jardinières provisoires. Le long de la Seine rive gauche, le quai Branly sera végétalisé de 4 500 mètres carrés supplémentaires (après 2024), au détriment du trafic automobile.

Mais « le gros sujet à controverses », dit le maire-adjoint, porte sur le pied de la tour Eiffel. « Aujourd'hui, l'endroit est truffé de cabanons moches, de locaux techniques et des bases de chantier. Le projet ONE prévoyait de les remplacer par quatre petites constructions élégantes, dont deux semi-enterrées [ressemblant à des maisons de Hobbit], qui nécessitaient de couper un arbre remarquable, ce qui, je le reconnais, est problématique. Je vous annonce que nous annulons purement et simplement tout projet de construction au pied de la Tour, tout en maintenant le projet paysager » (après 2024 également).

« Nous engageons une rénovation complète des pelouses du Champ-de-Mars »

Emmanuel Grégoire, premier adjoint chargé de l'urbanisme

Les bagagerie, boutique, café, toilettes et bureaux de la Société d'exploitation de la tour Eiffel (Sete) ne seront pas érigés ou, pour certains, seront installés en lieu et place des constructions existantes, voire dans le centre Émile Anthoine voisin – où l'ex-CIDJ (Centre d'information et de documentation jeunesse) sera rénové et la destruction-reconstruction d'un bâtiment annulée. « Le débat sur le diagnostic racinaire en cours est clos, puisqu'il n'y a plus de constructions. »

Quid du Champ-de-Mars ? « Nous engageons une rénovation complète des trois pelouses très abîmées côté tour Eiffel, indique Emmanuel Grégoire. Les travaux de remise en état, à l'identique, commencent la semaine prochaine. » L'idée de réduire la pelouse centrale pour

agrandir les allées latérales, conformément au dessin historique, est elle aussi abandonnée.

De quoi rassurer les détracteurs ? À voir. Pour cela, « il faudrait jouer franc-jeu avec nous, retirer les permis de construire et arrêter la surexploitation commerciale et événementielle du site », prévient Jean d'Izarny-Gargas, le président des Amis du Champ-de-Mars. « Abattre des arbres et construire sur ce site historique pour faire gagner de l'argent à la Sete, c'est une hérésie, renchérit Yves Contassot, vice-président de France Nature Environnement (FNE) Paris, et ancien adjoint Vert de Bertrand Delanoë chargé de la propreté et des espaces verts (2001-2008). On a compris que la mairie n'est pas totalement fermée, mais on attend de voir. »

Rachida Dati, elle, a envoyé un courrier mercredi à Emmanuel Grégoire, exigeant « un nouveau projet sur la base d'une concertation renouvelée ». Élus LR du 7^e et proches de la maire d'arrondissement, Emmanuelle Dauvergne et Jean Laussucq ajoutent : « La circulation automobile peut être maintenue, en harmonie avec d'autres modes de déplacement. Surtout, il est temps de s'attaquer à la délinquance grandissante ; nous demandons l'installation de grilles pour fermer le Champ-de-Mars la nuit. »

Jean d'Izarny-Gargas n'est « pas favorable » à cette dernière proposition. Emmanuel Grégoire non plus. Il enverra aujourd'hui une réponse à Rachida Dati dans laquelle il lui dira en substance qu'il est « ouvert à l'idée de concerter encore et toujours », et de programmer des « événements plus apaisés et soutenables », mais qu'il ne compte aucunement renoncer à « mettre en œuvre l'aménagement paysager ». ●

BERTRAND GRÉGOIRE

